

Toulouse, le 23 janvier 2019

DECLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRESIDENT DU CESER OCCITANIE

Aéroport de Toulouse-Blagnac : une nouvelle gouvernance s'impose !

Lorsque le CESER a entrepris de défendre publiquement les intérêts des avionneurs mondiaux Airbus et ATR, premiers occupants du foncier de l'aéroport de Toulouse-Blagnac - propriété de l'État lors de l'appel d'offre public le 17 juillet 2014 pour mettre en concession la gestion de l'aéroport - les trois grandes collectivités (Région Midi-Pyrénées, Conseil Général de la Haute-Garonne et Métropole de Toulouse) ont donné leur accord à la procédure , et puis au choix du mieux-disant la société Casil.

Si la responsabilité de l'agence de participation de l'État est engagée sur les faiblesses de la rédaction du cahier des charges de l'appel d'offres, celle du Ministre de l'Industrie qui en a fait la promotion, Arnaud MONTEBOURG, l'est bien davantage.

Le CESER avait mis en garde le gouvernement et les collectivités sur la perte de pouvoir que constitue cet aéroport dont la notoriété mondiale est d'abriter le siège d'Airbus, premier levier de croissance et de développement économique de l'ex-région Midi-Pyrénées, au cœur des trois zones d'activités avec 90 000 emplois.

Le CESER a été seul dans son combat pour la préservation de notre indépendance au moment où les collectivités (Région et Métropole) bénéficiaient par la loi de la compétence économique.

On connaît la suite : le 4 décembre 2014, le nouveau Ministre de l'Économie ne pouvait qu'entériner le choix du Groupe chinois Casil Europe. Dans les 6 mois qui ont suivi, les collectivités dénonçaient par courrier l'accord qu'elles avaient donné et demandaient à l'État de préserver les 10,1% des parts pour empêcher le consortium chinois de décider seul.

Ce fut un vrai marché de dupes et un contre-modèle, ce qu'a rappelé en décembre 2018, le Ministre de l'Économie, Bruno Le MAIRE, en ouvrant le capital d'Aéroports de Paris : l'Etat sera vigilant pour s'adosser à un champion français avec les collectivités et les institutions financières régionales.

A Toulouse, les investissements réalisés n'ont pas tenu compte des intérêts des usagers, ni des compagnies aériennes : 3 millions d'usagers sont des abonnés sur les plus de 9 millions, ils ont besoin de l'aéroport pour leurs activités professionnelles et ont gagné à la sortie de l'embarquement un grand supermarché et la marche à pied pour embarquer.

Il est temps de se ressaisir et de mettre en place une nouvelle gouvernance avec un opérateur français qui a le savoir-faire, un pool bancaire régional et un pacte avec les grandes collectivités et les acteurs économiques.

